



Procédures de régularisation administrative de 11 ressources en eau de la Communauté de la Riviera Française

Pouvoir adjudicateur

C.A. de la Riviera Française - 16 Rue Villarey – 06500 Menton
Point(s) de contact : Mme Ndeye Fatou SENHOR 06500, Menton, Téléphone : (+33) 4 92 41 80 44 - Courriel : nf.senghor@carf.fr Code NUTS : FRL03

Adresse(s) internet : <http://www.riviera-francaise.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.achatpublic.com>

COMMUNICATION : Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.achatpublic.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées par voie électronique à l'adresse : <http://www.achatpublic.com> ou les points de contact susmentionnés.

Objet du marché : Procédures de régularisation administrative de 11 ressources en eau de la Communauté de la Riviera Française

Lieu d'exécution : Territoire Communautaire

Caractéristiques principales :

La présente consultation concerne la régularisation administrative de 11 ressources en eau situées sur le territoire de la Communauté de la Riviera Française (CARF).

La CARF est maître d'ouvrage et charge le titulaire de mener à leur terme les procédures de déclarations d'utilité publique (DUP) de 11 ressources en eau réparties sur cinq communes de la CARF. Ces communes font aujourd'hui partie du territoire desservi par les services de gestion en eau potable de la CARF. Ces procédures de DUP vont permettre d'établir les protections réglementaires des captages et d'autoriser l'utilisation de ces ressources pour la consommation humaine.

La liste des captages concernés par ce marché est donnée dans le CCTP. Cette liste présente le stade d'avancement de chacune des procédures. Certains captages doivent en effet faire l'objet d'une étude préalable à la désignation d'un hydrogéologue agréé et d'autres disposent déjà de l'avis d'un hydrogéologue agréé.

Refus des variantes et les prestations ne sont pas divisées en lots.

Les prestations sont divisées en phases (étapes) décrites et détaillées dans le CCTP.

Conditions de participation :

- Critères de sélection des candidatures : précisés dans les pièces du marché.
- Situation juridique - références requises : précisée dans les pièces du marché.
- Capacité économique et financière - références requises : précisée dans les pièces du marché
- Référence professionnelle et capacité technique - références requises : précisées dans les pièces du marché.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure : procédure adaptée ouverte

Date limite de réception des offres : 14 octobre 2019, à 11 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10 septembre 2019.